



Assemblée Générale
Aikido creche sur Saône
Salle de l'Arlois Fontaine à Crêches sur Saône
le 03/07/2026

1/ Introduction :

Le président Eric Burnaz souhaite bienvenue aux personnes présentes, souligne et félicite l'assiduité de la plupart des membres effectifs du club durant toute cette année.

Personne présente

la trésorière : Maryline Burnaz.

La représentante de la municipalité Me Claire De combrughe responsable du secteur associatif et sportif.

39 licenciés à ce jour dont 15 jeunes et 24 adultes

personnes présentes : 15

2/ Aménagement du Dojo

la question est posée à la représentante de la municipalité concernant le projet de l'installation de « sous tapis ». Actuellement le projet est acté avec un budget alloué, mais nécessite d'un budget supplémentaire concernant l'installation (encadrements bois et mise en place des sous tapis). la proposition est faite par le président de participer à la mise en place des tatamis avec les membres du club éventuellement volontaires.

3/ Créneaux Horaires :

Il a été obtenu un nouveau créneau, le samedi matin, qui se situera entre 9h-12h. Celui-ci sera principalement destiné, après programmation, à des mises en situation dans le cadre de projet de passage de grade ou encore à l'organisation de stages, en coopération avec le CID Bourgogne d'une part, mais également de façon moins formelle, avec une ou un intervenant extérieur.

Pour rappel les horaires des mardi et vendredi :

Mardi : 20h-21h30

Vendredi : 19h30-21h

4/ Cotisations pour 2026-2027

La cotisation du club à la FFAB a été significativement augmentée, le club prenant la décision de ne pas répercuter ce surcoût sur les licences des pratiquants. il est également bon de rappeler que le club participe également, via une cotisation, aux activités du comité départemental. A ce titre, cela ouvre aux pratiquants la possibilité de stages du CID (comité inter départemental) qui sont gratuits du fait de cette cotisation. Donc ne pas oublier d'en profiter !

Actuellement les cotisations sont :

Adultes = 110 euros (licence 45 euros, 38 euros précédemment)

enfants (- de 18 ans) = 90 euros (licence 30 euros, 28 euros précédemment)

nouveauté pour la nouvelle année d'activité, dans une même famille, réduction de la cotisation totale de 10 % à partir du 2ème adhérent et de 20 % à partir du 3ème adhérent

Le club vous tiendra régulièrement informé de ces stages, via le groupe WhatsApp et/ou le site internet du club et/ou la page Facebook.

5/ Bilan d'activité

Bonne assiduité aux différents cours durant l'année, en tenant compte bien sûr des obligations familiales, scolaires et professionnelles des pratiquants. Pas de passage DAN cette année.

Cours enfants :

lisaëlle : 6ème Kyu

Cours adultes

Martine : 6eme Kyu

Florian et caroline : 5ème Kyu

Shanendoa, Xavier, Geoffrey : 4eme Kyu

On ne peut que souhaiter que le club continue à grandir , à s étoffer avec toujours le même enthousiasme dans une ambiance fraternelle et conviviale .

6/ Bilan comptable :

Dépenses SAISON 2025/2026 (+ subvention départementale 250€)

Assurance MAIF à 128,18€/an. Assurance locaux et des personnes qui viennent aux cours d'essai.

Site internet : 129€/an

Diverses dépenses pour événements spéciaux (fin d'année, galette Rois etc...)

Tarif de la location du dojo : 14€/heure soit un total de 2590€ pris en charge par la municipalité.

Cotisation FFAB : 40 Euros

Adhésion au Comité Inter-Départemental de la Bourgogne de 30€

Mutualisation de 10€ par Licence Adulte, soit un total de 170€ pour la saison.

Prévision des dépenses SAISON 2026/2027 (+ subvention départementale 250€)

Assurance MAIF à 128,18€/an. Assurance locaux et des personnes qui viennent aux cours d'essai.

Site internet : 129€/an

Diverses dépenses pour événements spéciaux (fin d'année, galette Rois etc...)

Tarif de la location du dojo : 14€/heure soit un total de 2590€ pris en charge par la municipalité.

Cotisation FFAB : 60€

Adhésion au Comité Inter-Départemental de la Bourgogne de 30€

Mutualisation de 10€ par Licence Adulte, soit un total de 240€ pour la saison.

Le livre de comptes est à votre disposition si vous souhaitez le consulter.

Au 15 Juin 2026, le solde est créditeur de 3794,42 euros.

Le Président tient à remercier Gilles pour son enthousiasme à donner les cours du mardi et du vendredi lors de mes absences.

Le Club souhaite lui offrir un bon d'achat chez Cultura pour le remercier.

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité

7/ modification du bureau :

Changement au niveau du Bureau : Gilles Gonzalez sera le nouveau secrétaire du Club à partir de la saison prochaine.

Fin de l'assemblée générale à 20h00

signature président
secrétaire



Signature Trésorier



Signature *secrétaire*

